

Immigration de masse : négocier ensemble une bonne solution avec Bruxelles

Berne, le 9 février 2014

Communiqué

Immigration de masse : négocier ensemble une bonne solution avec Bruxelles

Le PLR exige que l'ancien CF Blocher mène les négociations en tant que secrétaire d'Etat spécial

Après les résultats de ce dimanche, le **PLR. Les Libéraux-Radicaux** s'attend à des temps difficiles pour la Suisse. Le PLR exige que l'UDC assume la responsabilité des futures relations entre notre pays et l'UE. Dans le cadre des nouvelles dispositions constitutionnelles, il s'agit de la meilleure manière de négocier pour la Suisse. Par ailleurs, cette négociation avec l'UE doit être menée par l'ancien conseiller fédéral Christoph Blocher en tant que secrétaire d'Etat spécial. Le PLR s'engage depuis des années pour une politique migratoire ferme mais juste et continuera de la soutenir. Nous attendons que nos propositions pour une application conséquente du droit d'asile, pour une limitation de l'immigration des Etats tiers et pour l'adoption d'éventuelles restrictions pour la libre circulation des personnes soient enfin mises en œuvre. De plus, le PLR exige une réforme économique complète afin de combattre l'isolement qui menace de la Suisse, de renforcer notre compétitivité mondiale et d'assurer les emplois – **par amour de la Suisse.**

Le Oui à l'initiative « contre l'immigration de masse » remet en question l'indépendance et la prospérité de la Suisse. Notre pays est menacé par l'isolement et par une relégation en deuxième division. Il est probable qu'une adhésion à l'UE, comme la gauche l'a fortement exigée par le biais de son ancienne conseillère fédérale juste avant le vote, soit encouragée. Le PLR rejette catégoriquement une adhésion à l'UE. Il appelle l'ensemble des partis à respecter la volonté populaire et à agir dans les intérêts du pays au-delà des conflits partisans. Le PLR exige à ce titre, une stratégie sur quatre niveaux :

- **Négociation avec l'UE afin de rendre la libre circulation des personnes conforme à la Constitution**

L'initiative sera mise en œuvre et il convient de trouver avec l'UE une solution satisfaisante conforme sur le plan constitutionnel. Le DFJP, dont l'un des précédents chefs était l'ancien conseiller fédéral Blocher, un des promoteurs de l'initiative devant le peuple, est responsable de la mise en œuvre. Le PLR exige qu'il mène les négociations en tant que secrétaire d'Etat spécial. En effet, comme ancien responsable du département, il dispose d'une expérience de négociations avec l'UE. Ainsi, il a le devoir, avec les autres partis politiques, de trouver une solution acceptable pour notre pays. Le PLR le soutiendra. De par cette mesure, nous montrons à l'étranger qu'un résultat des négociations sera soutenu par tous les partis gouvernementaux. Cet engagement pour la cause commune est nécessaire compte tenu des temps difficiles à prévoir.

- **Mise en œuvre d'une politique migratoire ferme mais juste**

Le peuple veut une politique migratoire ferme mais juste. Aujourd'hui, la politique de l'autruche du Conseil fédéral dans ce domaine a pitoyablement échoué. Depuis des années, le Conseil fédéral n'a pas réussi à mettre en place une politique migratoire ferme mais juste. Il a sciemment ignoré les avertissements du PLR et ses exigences, émises depuis 2009. Seulement trois semaines avant le vote, le Conseil fédéral a pris quelques mesures, recommandés par le PLR depuis 2009, visant à combler les lacunes contenues dans les accords sur la libre circulation des personnes. Il s'agit, cependant, de demi-mesures adoptées trop tard. Il convient maintenant de faire des changements. Le DFJP a jusqu'à la session d'été pour présenter un projet visant à renforcer la législation traitant de l'immigration des Etats tiers. Il convient d'exploiter chaque marge

Immigration de masse : négocier ensemble une bonne solution avec Bruxelles

de manœuvre conforme au droit international.

- **Dénoncer les accords sur les frontaliers avec l'Italie avant fin juin 2014**

L'exemple du canton du Tessin est à suivre car il soutient l'exigence du PLR, selon laquelle le subventionnement des frontaliers, à travers les recettes fiscales des Suisses et des personnes étrangères, doit prendre fin. De plus, les accords sur les frontaliers doit être renégociés. Les frontaliers doivent être imposés à la source en Suisse et payer des impôts dans leur pays de résidence ; des variantes analogues sont également possibles.

- **Un programme de réformes de politiques économiques**

Avec l'acceptation de l'initiative de l'UDC, la Suisse est sous la menace d'un isolement économique. Le plus grand marché pour nos exportations, l'UE, menace de rompre. Désormais, il s'agira d'empêcher tout affaiblissement supplémentaire de notre pays, notamment par les initiatives de la gauche (salaires minimums, forfaits fiscaux, AVSplus). De plus, comme après la décision concernant l'EEE en 1992, le PLR exige la mise en place d'un programme de réformes économiques. Les cartels et les restrictions commerciales sont à supprimer, la loi sur le travail traitant de l'enregistrement du temps de travail et les heures d'ouvertures des magasins doivent être libéralisées et dans le domaine des assurances sociales il convient d'empêcher l'ajout de toute charge supplémentaire sur les charges salariales. Il convient également d'ouvrir des nouveaux marchés pour les entreprises suisses au moyen de nouveaux accords de libre-échange. Ainsi, nous assurons, dans le pire des cas, la pérennité du plus grand nombre d'emplois possible.

Documents

[Mise en garde de Phillip Müller 6.2011 : La conseillère fédérale sera la fossoyeuse des bilatérales \(en allemand\)](#)

Exigences du PLR en matière de politique de migratoire depuis 2009 :

[Exigences sur la libre circulation des personnes 2009 \(en allemand\)](#)

[Papier de position février 2011](#)

[Papier de position mai 2013](#)

Contacts :

› Philipp Müller, président du PLR, AG, 079 330 20 79

› Isabelle Moret, conseillère nationale, vice-présidente du PLR, VD, 079 332 08 23

› Christian Lüscher, conseiller national, vice-président du PLR, GE, 079 355 37 52

› Stefan Brupbacher, secrétaire général, 079 789 13 81

› Arnaud Bonvin, secrétaire romand, 079 277 71 23